

## SAINT-GERVAIS

# Tous les voyants budgétaires sont au vert, mais l'opposition voit rouge

C'est une séance de conseil municipal presque habituelle à laquelle le petit public présent a assisté mercredi soir. D'un côté, Marie-Christine Favre, adjointe aux finances, présentait avec précision le bilan financier 2016 s'achevant sur un résultat de clôture positif de 3,3 M€. Celui-ci est dû à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement arrêtées à 19 M€ contre 20,8 M€ prévus.

Par ailleurs, l'ensemble des recettes a augmenté de 7 % par rapport au budget primitif voté, notamment grâce à une progression de la taxe sur les remontées mécaniques (770 000 €), des recettes liées aux activités sportives (piscine) ou celles du casino... A noter aussi que la dotation globale de fonctionnement, en baisse chaque année pour combler le déficit national, ne représente désormais plus que 9 % des rentrées d'argent (1,7 M€). En revanche, le chapitre impôts et taxes (13,8 M€) assure 70 % des produits de la section de fonctionnement.

## L'opposition grince des dents

En investissement, l'année 2016 s'est achevée sur un déficit de 473 009 €, couvert par une partie du résultat positif. A noter sur cette section que certaines dépenses engagées ne sont pas encore réglées (pour 2,9 M€) et que des recettes (subventions) ne sont pas encore perçues (pour 2,2 M€). Enfin, le montant de la dette s'établit à 27,7 M€.

En face, l'opposition ne peut se satisfaire de ces chiffres et,

forte de savants calculs, met en garde les élus de la majorité. « Nous constatons une augmentation des charges de fonctionnement, notamment celles du personnel, et une tendance à la baisse des recettes. Nous craignons un "effet ciseau" » considère Olivier Hottegindre.

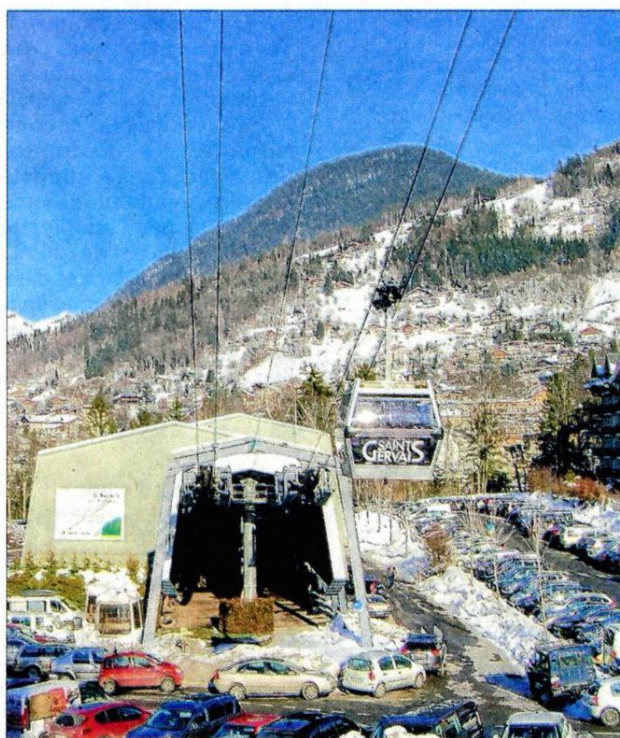
« Les finances sont saines. Elles ont été vérifiées par la Chambre régionale des comptes, répond le maire Jean-Marc Peillex. La piscine, Hautetour... ont un coût, c'est normal. L'argent public est fait pour être dépensé et rendre heureux les Saint-Gervolains ».

## « Vous êtes un oiseau de mauvais augure »

Revenant sur les comptes antérieurs et l'augmentation importante des impôts au début des années 2000, l'opposition finit par agacer le maire. « Ce n'est pas honnête intellectuellement de dire que nous sommes promis à une mort certaine ». Afin de couper court, Jean-Marc Peillex rappelle que, selon le règlement du conseil municipal, les questions doivent être envoyées à la mairie 48 heures avant la réunion.

Au final, les trois élus de l'opposition ont voté contre le budget administratif tenu par le maire et se sont abstenus lors de l'affectation du résultat. « J'attends de voir les résultats de fonctionnement des années suivantes » déclare Olivier Hottegindre. « Vous êtes un oiseau de mauvais augure » rétorque Jean-Marc Peillex.

Evelyne PERINET-MARQUET



La taxe sur les remontées mécaniques représente un apport financier non négligeable pour la commune. Archives photo Le DL

## BRÈVES DE CONSEIL

### BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

■ Afin d'apporter des ajustements au budget principal voté en décembre, un budget supplémentaire a été validé par l'assemblée municipale malgré l'abstention des trois élus de l'opposition. Il s'établit à 3,2 M€ en section de fonctionnement et 6,4 M€ en section d'investissement.

### BUDGETS ANNEXES

■ Le bilan 2016 concernant les budgets annexes fait état de résultats d'exploitation positifs de 611 926 € pour l'eau, 907 620 € pour l'assainissement, 96 717 € pour la culture, 122 631 € pour les transports et 73 730 € pour l'office du tourisme.

## Ancien refuge du Goûter : réouverture en 2018

Plusieurs projets sont déjà en route dans la commune, notamment la réhabilitation de l'ancien refuge du Goûter qui fait se poser des questions aux élus de l'opposition. Ainsi, Laurent Dufoug-Favre s'interroge sur l'enveloppe prévisionnelle (896 640 €) pour la rénovation du site compte tenu de la complexité du chantier situé en altitude.

« L'ensemble des travaux a été estimé par le maître d'œuvre. C'est un petit refuge de 30 places » précise le

maire Jean-Marc Peillex, ajoutant, un peu plus tard, que le coût desdits travaux reviendrait à 598 000 € HT et l'hélicoptère à 135 000 € HT. La réalisation s'étalera sur l'automne 2017 et le printemps 2018, pour une ouverture prévue en juillet 2018.

Alors que Laurent Dufoug-Favre finissait par voter l'autorisation de programme, ces compères s'abstenaient, notamment parce qu'Olivier Hottegindre craint toujours la réaction de

la Fédération française des clubs alpins et de montagne.

Par ailleurs, le conseil municipal a validé le lancement de la procédure de concession de service public pour l'exploitation dudit refuge. Et, là, c'était au tour de François Jouanin de s'abstenir alors que les autres membres de l'opposition approuvaient la délibération. « Je rencontre des gens qui ont un avis partagé sur la question » explique l'élu ne sachant pas se positionner.

E.P.-M.